



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, 2^{ème} étage, local 309 Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040

Télécopieur: (418) 525-0740

Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

Discours du Collectif à la table ronde de la consultation nationale sur le plan de lutte, 15 juin 2009

Mesdames, Messieurs,

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est une coalition regroupant trente-quatre organisations nationales et une dizaine de collectifs régionaux. Il fait partie d'un mouvement citoyen encore plus large, qui croit à l'élimination de la pauvreté au Québec.

Le Collectif a porté une proposition de loi citoyenne pour éliminer la pauvreté, accompagné des pressions acharnées de ce mouvement citoyen. C'est ce qui a conduit l'Assemblée nationale du Québec à voter à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Bref, si on discute aujourd'hui d'un second plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté, c'est dû en grande partie à l'action du Collectif.

Parlons de cette loi. Elle oblige le Québec, d'ici 2013, à figurer parmi les meilleurs au monde dans la lutte à la pauvreté :

- à protéger la dignité des personnes,
- à améliorer leur situation économique,
- à réduire les inégalités.

Mesdames et messieurs, monsieur le ministre responsable de la lutte à la pauvreté, obligation est faite au gouvernement d'agir pour atteindre ces buts. C'est une question d'obligation internationale du gouvernement, c'est une question de protection des droits humains.

Un des principaux obstacles à la réalisation des droits, ce sont les préjugés à l'encontre des personnes en situation de pauvreté. Or il n'y a pas de personnes qui mériteraient qu'on les aide et d'autres qui ne le mériteraient pas : il n'y a que la pauvreté à éliminer. Ces préjugés, chaque fois que nous les entendons, nous les signalerons en levant ce carton rouge.

Dans le prochain plan de lutte, l'amélioration du revenu des plus pauvres est un enjeu incontournable. Cela implique des investissements importants. Il faut que le gouvernement décide fermement d'y consacrer les ressources nécessaires. Car l'insuffisance flagrante des revenus des plus pauvres ronge leur santé et nuit à leur participation sociale.

Lutter contre la pauvreté, c'est refuser les inégalités sociales. Entre 2000 et 2006, en dollars courants, pendant que le quintile le plus riche voyait son revenu disponible augmenter de 11 000 \$, les personnes les plus pauvres ont vu le leur augmenter de... 655 \$! C'est ridicule. Il est impératif d'inverser cette tendance, ce qui exige aussi une réforme de la fiscalité.

Voilà donc tout un programme d'action. En effet, avoir obtenu une loi n'est sûrement pas suffisant pour le Collectif. Encore faut-il agir vigoureusement, là où ça fait vraiment la différence. C'est ce que les personnes en situation de pauvreté nous ont fait savoir. C'est pourquoi nous avons mené la campagne MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté.

Près de 100 000 personnes et plus de 1000 organisations ont appuyé cette campagne: voilà qui démontre une volonté commune de faire du Québec une société sans pauvreté. Nous pressons l'État, au nom des droits humains, de faire en sorte

- que toutes les citoyennes et tous les citoyens aient accès à des services publics universels de qualité;
- que le salaire minimum permette aux travailleuses et aux travailleurs de sortir de la pauvreté;
- que toute personne ait un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation.

Ce sont les prochains pas à faire pour avancer vers un Québec sans pauvreté, avec les personnes en situation de pauvreté. Il s'agit de se gouverner et de se développer autrement.

Est-ce du nouveau? Non. Mesdames et messieurs, ce que nous vous présentons aujourd'hui n'est pas nouveau pour le ministre Hamad. Il est parfaitement au courant. De nombreuses organisations, dont le Collectif, le lui répètent sans cesse.

Pourtant, le cahier de consultation du ministre n'en dit rien : pas un mot sur les cibles de revenu recommandées par son propre comité consultatif, silence sur les revendications et les mesures urgentes portées par le mouvement citoyen depuis des années.

Monsieur Hamad, il semble évident que le Collectif et le gouvernement ne partagent pas la même vision de la lutte à la pauvreté. Nous souhaitons éliminer la pauvreté, vous cherchez à la gérer.

Un point où nous sommes d'accord, c'est la nécessité de mobiliser l'ensemble de la société québécoise afin de lutter contre la pauvreté. Ce point d'accord explique la participation du Collectif aujourd'hui. Nous profitons de cette occasion pour échanger avec les organisations présentes.

Mais nous partageons des constats en solidarité avec toutes les organisations qui s'opposent à la façon dont cette consultation est menée :

- Le manque de vision du gouvernement en matière de lutte à la pauvreté,
- Des orientations néolibérales incompatibles avec l'élaboration du prochain plan d'action,
- La contradiction avec les obligations du gouvernement telles qu'énoncées dans la loi et dans les conventions internationales.

C'est pourquoi nous annonçons que le Collectif et plusieurs de ses alliés quitteront ce rendez-vous après les ateliers cet après-midi. Nous invitons à se joindre à nous les organisations qui le jugent à propos.

Monsieur le ministre, vous savez ce que nous attendons de vous. Faites un plan d'action à la hauteur des obligations de l'État.

Je termine en rappelant qu'aujourd'hui, ce dont nous parlons, c'est d'êtres humains qui ont droit à la dignité, ce qui appelle une solidarité indéfectible. Car au Québec, en 2009, il est inadmissible d'entendre des personnes comme Michel avouer : « J'ai pas mangé de patates cet hiver. C'est trop cher ».

Merci.